



QUI SOMMES-NOUS

Présentation de LE&C Grand Sud et LE&C Formation

Institut de formation et CFA, LE&C Formation est une association loi 1901 laïque à but non lucratif. LE&C Formation est l'organisme de formation du réseau LE&C Grand Sud*.

LE&C Formation poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre à chacun de progresser et d'évoluer à tout âge,
- Participer à la professionnalisation des équipes et à l'évolution des métiers de l'animation,
- Améliorer la qualité d'intervention des équipes d'animation dans une dynamique collective de projet et d'échange de pratiques,
- Contribuer à l'insertion des publics dans la vie professionnelle, au développement des qualifications, à la mobilité et l'adaptation au changement et reclassement des personnes en recherche d'emploi.

*Réseau de dimension interrégionale, **LE&C Grand Sud** est une Fédération laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans les domaines de l'action sociale, des politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelle, des séjours, de la formation, du développement local, du tourisme social...

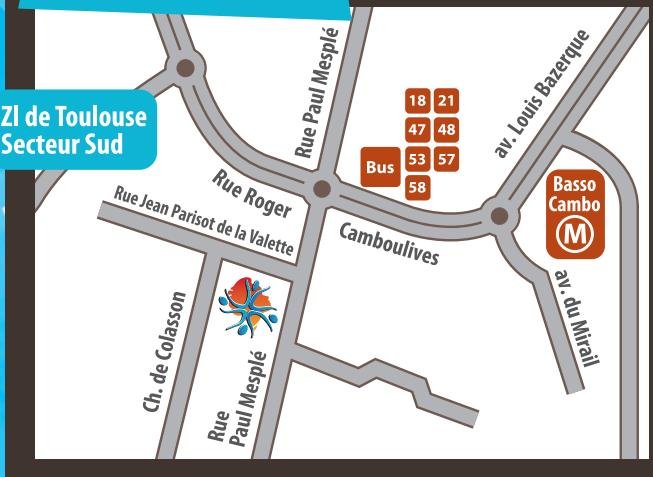
Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud **emploie plus de 3000 professionnels**, contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.



CONTACTS

Accès à LE&C Formation

NOUS RENDRE VISITE



Conditions d'accès

Nous contacter pour une étude des possibilités de prise en charge de ce parcours en fonction de votre situation. secretariat.formpro@lecggs.org

Formation accessible à toute personne en situation de handicap. Notre référente handicap (Chargée Inclusion de LE&C Grand Sud) peut être sollicitée en amont et durant la formation pour des aménagements et adaptations spécifiques.

LE&C Formation
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43

www.lecggs.org

LE&C
Formation

CFA
(Centre de Formation des Apprentis)
Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

FORMATIONS AUX MÉTIERS
DE L'ANIMATION

FORMATION

**DE ASEC
JEPS**

**Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Spécialité « Animation Socio-Éducative ou Culturelle » Mention « Coordination de projets »**

délivré par le Ministère des Sports,
de la Jeunesse et de la Vie Associative

**Sous réserve de l'obtention de l'habilitation
délivrée par la DRAJES Occitanie**

Le DEJEPS ASEC permet d'exercer le métier de coordonnateur de projets principalement au sein de structures agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou sport. Cette certification est enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles sous le code RNCP 39930.

WWW.DESIGNEA.FR - imprimé sur papier recyclé 140 gr



PROFIL

Le titulaire du DEJEPS spécialité « Animation Socio-Éducative ou Culturelle » mention « Coordination de Projets » permet d'exercer le métier de coordonnateur de projets. Cf annexe 1 de l'arrêté du 21 novembre 2024 portant sur la création de la mention de ce diplôme.

- Il assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Ces projets peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative ;
- Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure ;
- Il réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine ;
- Il anime et accompagne les équipes de professionnels, de bénévoles et/ou partenaires intervenant dans le déploiement opérationnel des projets d'action, notamment au travers de démarches participatives ;
- Il mobilise les moyens à disposition et les réseaux de professionnels et développe des partenariats nécessaires tout au long du projet.

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être en possession d'un des diplômes suivants :

- Diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale ;
- Diplôme de niveau 5 à minima.

OU

- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de 6 mois.

OU

- Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum.



OBJECTIFS & CONTENUS DE LA FORMATION

Module 1

■ Organisation du travail et gestion d'équipe dans le champ du sport ou de l'animation

Bloc de compétences 1 : animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation.
[154 heures en centre]

Module 2

■ Conception d'un projet d'action

Bloc de compétences 2 : concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. [238 heures en centre]

Module 3

■ Coordination et évaluation d'un projet d'action

Bloc de compétences 3 : mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive.
[70 heures en centre]

Module 4

■ Contribution aux dynamiques de réseaux

Bloc de compétences 4 : développer des partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive. [154 heures en centre]

Module 5

■ Suivi du parcours & certifications :

Positionnement, bilans, certifications, suivi de la formation, analyse de pratiques. [84 heures en centre]

DURÉE ET CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA FORMATION

- 700 heures en centre dont 14 heures pour le positionnement.
- 1500 heures minimum au sein de structures agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport (association, service d'une collectivité territoriale, structure commerciale...).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation qui se déroule en **alternance** (apports en centre et mises en situations professionnelles sur le terrain).
- Le stagiaire sera accompagné durant la formation par un **coordonnateur pédagogique** pour les temps en centre de formation/CFA et un tuteur pour les temps en structure d'accueil.
- Une équipe pédagogique constituée **de formateurs permanents et d'experts** issus du secteur de l'animation toujours en exercice.
- Les méthodes pédagogiques utilisées sont **majoritairement des méthodes actives**. Les méthodes affirmatives sont utilisées de manière ponctuelle sur des contenus permettant de fixer le cadre d'intervention ainsi que les apports réglementaires liés à l'activité métier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Évaluation diagnostique** réalisée lors du positionnement.
- **Évaluation formative** réalisée par l'équipe pédagogique et les tuteurs tout au long du parcours de formation pour accompagner à la montée en compétences.
- **Évaluation sommative** lors des épreuves de certification qui consiste à valider les 4 blocs de compétences mentionnés dans l'annexe I de l'arrêté du 21 novembre 2024 portant sur la création de la mention «Coordination de projets» du DEJEPS spécialité ASEC.

Suite de parcours

Le DEJEPS spécialité ASEC mention « Coordination de projets » permet :

- D'exercer le métier de **coordonnateur de projets** au sein de structures agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport ;
- De suivre la **formation CCDACM (RS5737)** afin d'exercer les fonctions de direction de séjours, d'accueil de loisirs sans hébergement et d'accueil de scoutisme ;
- De suivre la formation DESJEPS spécialité ASEC mention « Direction de structure et de projet » (RNCP39931), diplôme de niveau 6.